

# AVIS PUBLIC

## Entrée en vigueur

---

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 12 novembre 2019, adoptait le règlement suivant :

- *Règlement 1236 relatif au stationnement sur les immeubles exploités par le Réseau de transport métropolitain.*

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est actuellement déposé au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 14 novembre 2019.

La greffière de la Ville,

*(s) Nathalie Deschesnes*

Nathalie Deschesnes, OMA  
Avocate

---